



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.3303
4 novembre 1993

FRANCAIS

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 3303e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 4 novembre 1993, à 11 h 30

Président : M. JESUS (Cap-Vert)

Membres :

Brésil	M. SARDENBERG
Chine	M. LI Zhaoxing
Djibouti	M. OLHAYE
Espagne	M. YAÑEZ-BARNUEVO
Etats-Unis d'Amérique	Mme ALBRIGHT
Fédération de Russie	M. VORONTSOV
France	M. LADSOUS
Hongrie	M. ERDÖS
Japon	M. HATANO
Maroc	M. BENJELLOUN TOUIMI
Nouvelle-Zélande	M. KEATING
Pakistan	M. KHAN
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. RICHARDSON
Venezuela	Mlle TRUJILLO

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 12 h 10.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION AU CAMBODGE

NOUVEAU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'APPLICATION DE LA RESOLUTION 745 (1992) DU CONSEIL DE SECURITE (S/26529)

NOUVEAUX RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL PRESENTES EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 7 DE LA RESOLUTION 840 (1993) (S/26546, S/26649 et Add.1)

LETTRE DATEE DU 28 OCTOBRE 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL (S/26675)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément aux décisions prises à la 3287e séance, j'invite le représentant du Cambodge à prendre place à la table du Conseil; j'invite les représentants de l'Australie et de la Thaïlande à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Ouch Borith (Cambodge) prend place à la table du Conseil; M. Butler (Australie) et M. Soonsiri (Thaïlande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

On se souviendra que le Conseil de sécurité a commencé l'examen de cette question à sa 3287e séance, le 5 octobre 1993, et qu'il a entendu alors des déclarations du représentant du Cambodge et d'un certain nombre d'autres orateurs.

Outre le nouveau rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 745 (1992) du Conseil de sécurité, contenu dans le document S/26529, les membres du Conseil sont saisis des nouveaux rapports présentés par le Secrétaire général en application du paragraphe 7 de la résolution 840 (1993), documents S/26546 et S/26649 et Add.1, ainsi que du document S/26675, qui contient le texte d'une lettre datée du 28 octobre 1993, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général. Les membres du Conseil sont également saisis du document S/26687, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil sur les modifications suivantes à apporter au projet de résolution S/26687 dans sa version provisoire. Au paragraphe 13 du dispositif, il convient d'ajouter, après les mots "pour une période", le membre de phrase suivant "à convenir entre le Secrétaire général et le Gouvernement cambodgien".

Le Président

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi, tel qu'il a été oralement révisé dans sa version provisoire.

Si je n'entends pas d'objections, je vais mettre le projet de résolution aux voix.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour : Brésil, Cap-Vert, Chine, Djibouti, France, Hongrie, Japon, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Venezuela.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution, tel qu'il a été oralement révisé dans sa version provisoire, a été adopté à l'unanimité en tant que résolution 880 (1993).

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. LADSOUS (France) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous exprimer les compliments de ma délégation à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil et de marquer les remerciements que nous formons à l'endroit de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Sardenberg, du Brésil, pour la manière dont il a présidé nos travaux au cours du mois passé.

Ma délégation, qui avait manifesté sa satisfaction de la mise en oeuvre réussie par l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) des Accords de Paris sur le Cambodge lors de l'ouverture de la 3287e séance en présence des deux Premiers Ministres de ce pays, se félicite de l'adoption de cette résolution qui marque la transition entre la fin du mandat de l'APRONUC et le retour à la pleine autonomie du Cambodge.

Le rôle de l'ONU dans ce pays indépendant et souverain redevient aujourd'hui classique. L'accent doit être mis désormais sur les activités de développement. Ma délégation s'est prononcée pour le maintien de 20 officiers de liaison des Nations Unies pour une période de six mois, en réponse à la demande formulée par le Gouvernement cambodgien, comme le symbole de la poursuite de l'intérêt de la communauté internationale pour le processus de consolidation de la paix dans ce pays et conformément aux idées développées par le Secrétaire général dans son "Agenda pour la paix". La France, qui a

M. Ladsous (France)

accueilli au début du mois de septembre le Comité international pour la reconstruction du Cambodge et qui a engagé une coopération bilatérale importante avec ce pays, souligne l'importance vitale de la poursuite des programmes de coopération de l'ONU pour contribuer, comme il est prévu au quatrième instrument des Accords de Paris, au développement et à la reconstruction du Cambodge. Mon pays a noté également avec satisfaction la demande formulée par le Gouvernement cambodgien d'une présence des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, et se félicite à cet égard de la mise en place d'un centre des droits de l'homme à Phnom Penh.

La France s'est réjouie de l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement cambodgien; celle-ci traduit le succès du processus de réconciliation nationale, et nous voulons l'assurer qu'il continuera à bénéficier du soutien de notre pays dans son entreprise de consolidation de la paix et de la reconstruction du Cambodge.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la France des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Mme ALBRIGHT (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil. Nous nous réjouissons de l'aide que vous apporterez au cours de ce mois dans nombre de nos difficiles entreprises. Je tiens également beaucoup à remercier l'Ambassadeur Sardenberg pour la façon dont il a dirigé le Conseil le mois passé.

Le Cambodge a été un exemple éclatant de la façon dont les opérations de maintien de la paix des Nations Unies peuvent aider à relever et à reconstruire un pays effondré. L'ONU peut être très fière du rôle qu'elle a joué dans la promotion de la paix, de la démocratie et de la réconciliation nationale au Cambodge. Des élections libres et justes ont eu lieu, une nouvelle Constitution a été promulguée et un nouveau Gouvernement a été formé.

L'ONU a également joué, de nombreuses autres façons, un rôle crucial en aidant à la reconstruction du pays. Des centaines de milliers de réfugiés ont été réinstallés dans leur patrie et ont reçu une assistance pour leur permettre de commencer une nouvelle vie.

Mme Albright (Etats-Unis)

Les Nations Unies ont joué un rôle actif dans les opérations de déminage, la promotion des droits de l'homme, la formation de personnel, la reconstruction des institutions et de l'infrastructure du pays.

Toutefois, malgré les progrès remarquables qui ont été accomplis, il reste encore beaucoup à faire. Comme le dit un vieux proverbe, pour un détail, un royaume a été perdu. Après tout ce que la communauté internationale a investi au Cambodge, il serait dommage et tragique de compromettre tous les progrès réalisés en faisant preuve d'une myopie politique et en hésitant à fournir l'aide qu'il convient aux programmes des Nations Unies destinés au Cambodge.

A cet égard, nous louons la décision prise dans cette résolution de mettre en place une équipe de 20 officiers de liaison militaire chargés de faire rapport sur toutes les questions ayant trait à la sécurité et régler les questions militaires en suspens liées aux Accords de Paris. La communauté internationale doit rester fermement attachée à la promotion de la paix et de la sécurité internationales au Cambodge, compte tenu en particulier de la menace que font peser en permanence les Khmers rouges.

La durée de la mission des officiers de liaison dépendra du besoin qu'en manifesteront les Cambodgiens. Nous pensons donc que la communauté internationale doit être prête à réexaminer, le cas échéant et si le Gouvernement cambodgien le souhaite, le renouvellement de cette mission après six mois.

Les Etats-Unis se félicitent que le Secrétaire général soit invité dans cette résolution à désigner une personne chargée de coordonner les activités de l'Organisation au Cambodge. Il s'agit d'une tâche extrêmement importante, et ce poste nécessite à notre avis une personne très compétente et expérimentée ayant une haute stature personnelle et politique.

Comme dans le cas des observateurs militaires, la durée de ce mandat devrait correspondre aux besoins sur le terrain et ne pas être fixée arbitrairement.

Enfin, les Etats-Unis appuient sans réserve les dispositions de la résolution demandant aux Etats Membres et aux Nations Unies d'appuyer le Cambodge dans les domaines du déminage, des droits de l'homme ainsi que de la réconciliation nationale et du redressement.

Le peuple cambodgien, avec l'appui de la communauté internationale, a déjà beaucoup fait grâce à son courage et à ses sacrifices. Nous devons tous continuer à oeuvrer pour veiller à ce que ces sacrifices n'aient pas été faits en vain et que le Cambodge puisse se tourner vers un avenir sûr et prospère.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie la représentante des Etats-Unis des aimables paroles qu'elle m'a adressées.

M. HATANO (Japon) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous adresse mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil. Je suis certain que grâce à votre grande expérience de diplomate et à vos antécédents juridiques nos tâches ce mois-ci seront grandement facilitées.

Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Sardenberg, du Brésil, de la façon dont il a dirigé nos travaux durant le mois d'octobre.

L'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) s'est acquittée avec succès de son mandat et ses efforts de maintien de la paix tout comme ses contributions au processus de reconstruction nationale au Cambodge sont sans précédent dans l'histoire des Nations Unies. Le succès de l'APRONUC prouve que, en cette période d'après guerre froide, l'Organisation des Nations Unies a un rôle vital à jouer dans le rétablissement de la paix et de la sécurité dans les régions où sévissent des conflits et qu'elle a tiré de l'expérience de cette opération des leçons utiles et des idées précieuses sur la manière d'assurer l'efficacité des opérations de maintien de la paix.

Bien que l'APRONUC ait terminé sa mission, la reconstruction du Cambodge ne fait que commencer. S'il est vrai qu'il s'agit d'un processus qui doit être mené essentiellement par le peuple cambodgien lui-même, il nécessitera néanmoins l'appui et l'engagement sans réserve de la communauté internationale tant qu'une base financière et institutionnelle solide n'aura pas été jetée pour soutenir ces efforts dans le pays. Je me félicite donc de l'intention du Fonds monétaire international d'aider à résoudre le problème de la dette du Cambodge.

En juin 1992, le Gouvernement japonais a organisé à Tokyo la Conférence ministérielle sur le relèvement et la reconstruction du Cambodge et, en septembre dernier, le Japon a été le pays hôte du Comité international pour la reconstruction au Cambodge. Au printemps prochain, il se propose de tenir la deuxième session du Comité de reconstruction à Tokyo, et j'espère que de nombreux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et les organisations financières multilatérales pertinentes seront en mesure de continuer à fournir l'assistance financière et technique nécessaire, notamment en apportant rapidement une aide au relèvement et à la reconstruction du Cambodge.

Cet appui est essentiel pour renforcer la stabilité politique et sociale du pays et pour veiller à l'irréversibilité des progrès réalisés jusqu'ici dans le rétablissement de la paix et la réconciliation nationale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Japon des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. LI Zhaoxing (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, je voudrais, avant tout, m'associer à mes collègues pour vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. La délégation chinoise coopérera avec vous, convaincue que grâce à vos qualités exceptionnelles et à votre longue expérience vous saurez guider avec succès les travaux du Conseil pendant ce mois. Je voudrais également remercier et louer l'Ambassadeur Sardenberg, du Brésil, pour la façon admirable dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours appuyé le peuple cambodgien dans la juste lutte qu'il a menée pour sauvegarder la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale et dans les efforts qu'il a inlassablement déployés en faveur de la réconciliation nationale et de l'unité. Nous considérons également que la question du Cambodge doit être réglée par les Cambodgiens eux-mêmes. Dans ses activités au Cambodge, l'Organisation des Nations Unies devrait avant tout demander et respecter pleinement les avis du Roi Sihanouk et du Gouvernement cambodgien. La délégation chinoise espère sincèrement que, sous la direction du Roi Sihanouk et du Gouvernement cambodgien, le peuple cambodgien parviendra avec succès à édifier un pays qui jouira de l'indépendance, de la paix, de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la prospérité.

Au cours du processus de relèvement et de reconstruction au Cambodge, nous préconisons que l'ONU et la communauté internationale fournissent l'assistance nécessaire, à la demande du Gouvernement cambodgien, pour l'aider à sauvegarder la souveraineté et une paix durable et à promouvoir la reconstruction nationale et le développement économique. La Chine continuera d'apporter sa contribution à cette fin.

Le Gouvernement chinois est pour l'envoi par l'ONU, à la demande du Gouvernement cambodgien et sur recommandation du Secrétaire général, d'une équipe de 20 officiers de liaison militaire et pour la prolongation de la période de retrait du Groupe de déminage et de formation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) ainsi que des éléments de la police militaire et du service médical des Nations Unies.

L'APRONUC s'est acquittée de façon satisfaisante de la mission que lui avait confiée le Conseil de sécurité, et la prolongation de la période de retrait de certaines unités de l'APRONUC et de ses membres a pour unique

M. Li Zhaoxing (Chine)

objectif d'assurer un transfert efficace de ses travaux et une mise en oeuvre sans heurt du plan de retrait. Nous espérons que les mesures autorisées par le Conseil aujourd'hui, comme l'a dit le Secrétaire général, aideront à renforcer la confiance du peuple cambodgien et à relâcher les tensions, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité au Cambodge.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Chine des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. VORONTSOV (Fédération de Russie) (interprétation du russe) : Au nom de la délégation de la Fédération de Russie, j'ai le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci. Nous vous assurons de notre entière coopération dans l'examen de toutes les questions dont le Conseil est saisi.

Je tiens également à exprimer notre admiration et notre reconnaissance à votre prédécesseur au poste de Président - l'Ambassadeur Sardenberg, Représentant permanent du Brésil - pour la manière extrêmement efficace dont il a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois d'octobre.

La délégation de la Fédération de Russie estime que la résolution que nous venons d'adopter aujourd'hui sur le Cambodge est hautement symbolique, car c'est une réaffirmation inéluctable de l'attachement de la communauté internationale, telle que représentée par l'Organisation des Nations Unies, au processus de consolidation de la paix au Cambodge.

Comme on l'a souligné à la réunion du Conseil de sécurité du 5 octobre, à laquelle ont participé les représentants du Gouvernement royal du Cambodge, le premier Président, le Prince Norodom Ranariddh, et le deuxième Président, M. Hun Sen, la conclusion réussie de l'opération au Cambodge a été un exemple marquant de règlement politique d'un conflit régional, grâce à la participation active de l'ONU, et a été une contribution majeure au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous sommes convaincus que l'opération au Cambodge, qui montre combien il importe de suivre de près une politique conçue pour réaliser la réconciliation nationale entre toutes les parties à un conflit et mener une action commune pour atteindre cet objectif, mérite un examen approfondi et peut servir efficacement d'exemple pour d'autres opérations des Nations Unies.

Nous estimons qu'il importe au plus haut point que l'attention accordée au problème du Cambodge par la communauté internationale ne diminue pas, maintenant que la vie reprend son cours normal dans ce pays qui, pendant de nombreuses années, a été en proie aux troubles conflictuels.

Bien que nous soyons parfaitement conscients du fait que la responsabilité de l'avenir de la liberté et de la démocratie au Cambodge repose, en tout premier lieu, sur les épaules des Cambodgiens eux-mêmes, nous pensons que l'ONU ne peut abandonner le peuple cambodgien à ses problèmes. C'est précisément pour cette raison que, dans sa déclaration à l'Assemblée générale à la présente session, le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie a

M. Vorontsov (Fédération de Russie)

souligné le fait que notre pays est prêt, avec les autres membres de la communauté internationale, à venir en aide aux Cambodgiens dans la reconstruction de leur pays. Nous sommes prêts à poursuivre une politique de coopération mutuellement bénéfique dans l'intérêt de la renaissance de la société cambodgienne. Ici, je fais allusion aux efforts multilatéraux déployés par l'intermédiaire de l'ONU et aux efforts déployés dans le cadre de relations bilatérales.

Il y a quelques jours à peine - le 23 octobre - nous avons célébré le deuxième anniversaire de la signature des Accords de Paris qui ont représenté le point culminant de la Conférence internationale sur le Cambodge. Nous sommes heureux de noter aujourd'hui que les objectifs consignés dans ces Accords ont été atteints.

La Fédération de Russie a l'intention d'accorder la plus grande attention à la fourniture continue par la communauté internationale d'un appui et d'une assistance aux fins du renforcement du processus de paix et de démocratie, et de la promotion du développement au Cambodge.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. KEATING (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais vous transmettre, Monsieur le Président, les félicitations de la délégation néo-zélandaise à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci.

Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Sardenberg pour la manière dont il a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois d'octobre.

La Nouvelle-Zélande se félicite particulièrement de l'adoption de cette résolution aujourd'hui. Cette résolution poursuit deux objectifs très importants. Tout d'abord, elle marque le point culminant du processus, parrainé par l'ONU et couronné de succès, de rétablissement de la paix et d'un Gouvernement démocratique au Cambodge. Deuxièmement, elle envoie un signal important, à savoir que la communauté internationale reste attachée à la cause du Cambodge et est consciente de ses besoins actuels; elle est donc prête à fournir une aide continue en faveur du redressement et de la reconstruction du Cambodge.

La résolution qui vient d'être adoptée aujourd'hui est l'aboutissement d'un long travail. Elle a fait l'objet de larges consultations, y compris des

M. Keating (Nouvelle-Zélande)

consultations avec les représentants du Gouvernement cambodgien et ceux d'autres pays de la région au cours des deux derniers mois. Nous estimons que ce processus a été très important et qu'il a été très utile aux membres du Conseil dans l'examen de cette question importante.

La Nouvelle-Zélande est heureuse d'appuyer les éléments de cette résolution relatifs à la période de transition qui suivra le retrait final de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC). Nous estimons notamment que l'importance qui a été donnée à la question du déminage est particulièrement appropriée. La présence de millions de mines sur tout le territoire du Cambodge représente une menace continue et grave pour le peuple cambodgien. Il est donc indispensable que les opérations réussies organisées par le Centre cambodgien de déminage se poursuivent. Voilà pourquoi nous nous félicitons de la décision de prolonger la période de retrait du Groupe de déminage et de formation de l'APRONUC. La Nouvelle-Zélande, quant à elle, s'est déclarée en faveur de la mise en place de nouveaux experts techniques et de la fourniture de nouveaux financements pour venir en aide au Centre cambodgien de déminage après le retrait final de l'APRONUC.

L'établissement d'un centre des droits de l'homme au Cambodge avec l'aide des Nations Unies est également un véritable sujet de satisfaction pour la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande appuie également la décision de mettre en place, en réponse à une demande du Gouvernement royal du Cambodge, une équipe de 20 officiers de liaison militaire pour une période de six mois après le retrait final de l'APRONUC. Nous estimons que la présence de ces officiers sera un symbole important de l'attachement des Nations Unies à la paix et à la stabilité au Cambodge.

Enfin, avec l'achèvement du mandat de l'APRONUC, la plupart des éléments de la présence des Nations Unies ne relèveront plus de la compétence immédiate du Conseil de sécurité mais passeront sous la responsabilité du Secrétaire général et des différentes institutions du système des Nations Unies.

Nous saluons l'intention du Secrétaire général de désigner, compte tenu de la demande formulée par le Gouvernement royal du Cambodge, une personne chargée de coordonner les activités de l'Organisation au Cambodge après le retrait de l'APRONUC.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Nouvelle-Zélande des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. YAÑEZ-BARNUEVO (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous exprimer la satisfaction de ma délégation de vous voir présider nos travaux. Vous pouvez compter sur la pleine coopération de notre délégation dans l'accomplissement de votre tâche, et nous sommes certains que, grâce à vos qualités et à votre compétence, nos travaux seront couronnés de succès pendant ce mois. J'aimerais également exprimer les remerciements et la reconnaissance de notre délégation à l'Ambassadeur Sardenberg, du Brésil, pour le travail extraordinaire qu'il a accompli au cours du mois dernier.

Voilà un événement exceptionnel dans les annales du Conseil de sécurité et de l'ONU. En effet, nous n'avons pas tous les jours l'occasion d'adopter une résolution qui reflète le point culminant et le succès d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies et, qui plus est, d'une opération aussi importante et aussi complexe que l'a été l'opération des Nations Unies au Cambodge au cours de ces deux dernières années.

Ce succès est dû, selon nous, à un concours de circonstances. En premier lieu, on a pu obtenir l'accord des parties, consigné dans les Accords de Paris, et ensuite, malgré quelques difficultés et retards, on a pu compter sur la collaboration de ces parties et, ce qui est encore plus important, sur la collaboration exceptionnelle du peuple cambodgien tout entier lors des élections démocratiques qui se sont déroulées dans le pays.

En second lieu, il convient de souligner le rôle également extraordinaire joué par une personnalité telle que S. M. le Roi Norodom Sihanouk, auquel nous voulons rendre ici l'hommage qui lui est dû, ainsi que celui joué par les dirigeants élus démocratiquement au Cambodge, le premier Président, le Prince Norodom Ranariddh, et le deuxième Président, M. Hun Sen, que nous avons eu l'occasion d'accueillir dans cette salle il y a à peine un mois.

M. Yañez-Barnuevo (Espagne)

Enfin, cette opération a réussi grâce à l'appui résolu, déterminé et continu de la communauté internationale, qui a appuyé systématiquement l'activité du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Akashi, et je voudrais leur adresser à tous deux nos remerciements et nos félicitations.

L'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) pourra bientôt quitter le Cambodge avec la satisfaction du devoir accompli, laissant derrière elle l'exemple de ce que doit être une opération intégrée de maintien de la paix. Maintenant que cet objectif est atteint, il faut passer à la construction de la paix, ce qui est un exemple de ce que le Secrétaire général appelle dans son rapport "Agenda pour la paix" la consolidation de la paix après les conflits. C'est l'objectif de la résolution que nous avons adoptée aujourd'hui, dans laquelle, conformément aux propositions faites par le Secrétaire général dans ses rapports, le Conseil de sécurité adopte une série de dispositions pour faciliter la transition de la phase de maintien de la paix, par l'intermédiaire de l'APRONUC, à une phase normale, espérons-nous, de coopération de l'Organisation avec un Etat Membre, pleinement souverain, de l'ONU.

Pendant cette période qu'en une autre occasion j'ai appelée de convalescence, il convient que le peuple cambodgien sache qu'il peut compter sur la coopération et l'aide de la communauté internationale. A cette fin, nous avons élaboré une série de mesures transitoires, toujours avec l'assentiment du Gouvernement royal du Cambodge, afin qu'il puisse continuer de compter sur l'assistance au déminage, sur la mise en place d'officiers de liaison militaire et sur l'assistance en matière de droit humanitaire et des droits de l'homme, ainsi que dans la promotion du relèvement et de la reconstruction du pays.

Nous accueillons donc avec satisfaction la proposition du Secrétaire général, conformément aux vœux du Gouvernement cambodgien, de désigner un coordonnateur des activités de l'Organisation au Cambodge en cette période particulièrement délicate.

Dès aujourd'hui, nous pouvons considérer que le Conseil de sécurité a accompli sa tâche. Dès aujourd'hui, il appartient au Secrétaire général et aux organismes du système des Nations Unies d'apporter sans réserve leur collaboration et leur assistance au peuple cambodgien, tandis que les autres organismes, autres principaux organes du système, c'est-à-dire l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, superviseront, suivront et dirigeront ce travail si important que sont la construction de la paix, la reconstruction du pays après le conflit. Nous espérons que le Conseil de sécurité ne sera pas

M. Yañez-Barnuevo (Espagne)

obligé d'examiner à nouveau la situation au Cambodge, car ce sera la meilleure preuve que le peuple cambodgien a retrouvé le chemin de la paix, de la reconstruction et de la réconciliation nationales.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant d'Espagne des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je donne maintenant la parole au représentant du Cambodge, qui souhaite faire une déclaration.

M. OUCH (Cambodge) : Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes remerciements les plus profonds pour me permettre de prendre la parole en cette séance solennelle. Je profite de cette occasion, au nom du Gouvernement du Royaume du Cambodge et du peuple cambodgien tout entier, pour exprimer encore une fois notre profonde gratitude à M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à son Représentant spécial M. Yasushi Akashi, au Conseil de sécurité et à la communauté internationale pour l'assistance opportune et désintéressée qu'ils ont accordée au peuple cambodgien martyr.

Le peuple cambodgien, le Gouvernement royal du Cambodge, sous la direction clairvoyante de S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge, avec l'assistance précieuse de la communauté internationale, a franchi un chemin difficile, mais glorieux, pour aboutir à son objectif : la réconciliation nationale, la paix et la reconstruction du pays.

J'ai la ferme conviction que la résolution adoptée aujourd'hui apportera davantage à la consolidation du processus de paix, de reconstruction nationale, de maintien de la paix, non seulement pour le Cambodge, mais aussi pour la région de l'Asie et pour le monde en général.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé, à ce stade, l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 45.